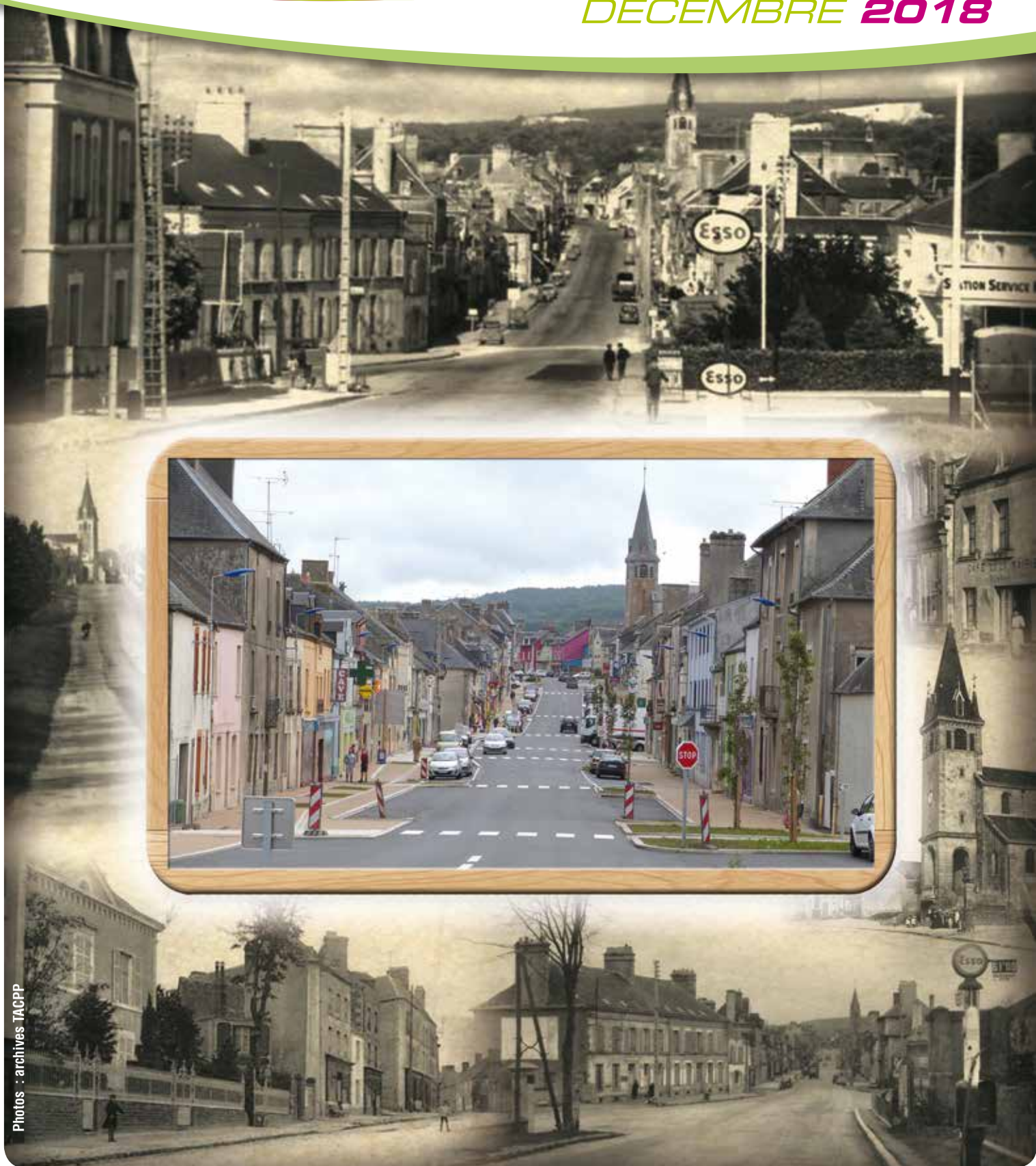


PEP'S

PRÉ-EN-PAIL-SAINTE-SAMSON

Magazine

DÉCEMBRE 2018



RECENSEMENT



RECENSEMENT

de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Clotilde BÉJUGE



Mireille COULON



Christian FAGOT



Geneviève GOULVENT



Joël HERBRETEAU



Monique HERBRETEAU

Le recensement de la population aura lieu, sur la commune, du 17 janvier au 16 février 2019. 6 agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer cette mission. **La municipalité vous invite à leur réserver le meilleur accueil.**



VIE MUNICIPALE

2-7



VIE SCOLAIRE

14-15



VIE ASSOCIATIVE

17-23



VIE LOCALE

8-13



HISTOIRE

16



UTILES

24

ÉDITORIAL



2018 se termine dans un contexte national difficile pour tous. Nous ne pouvons ignorer ces difficultés et souhaitons que se rétablisse un climat de sérénité.

L'année 2018 fut, pour notre commune, riche de travaux et d'évènements. La fin de la 1^{ère} tranche d'aménagement du centre bourg et le revêtement de la voie de circulation apportent un nouveau regard à notre commune. L'Espace LESON, quant à lui, permet une ouverture sur notre belle campagne et une liaison entre nos deux communes historiques. Malgré les désagréments occasionnés par ces travaux, qui nous l'espérons seront vite oubliés, nous sommes convaincus que ces efforts porteront leurs fruits.

Nous croyons beaucoup dans notre démarche de revitalisation du centre bourg, pour maintenir une vie au cœur de notre commune. Toujours dans cette perspective, l'opération « maison-témoin » est lancée et son objectif est de démontrer qu'il est possible de rénover une maison de centre-bourg à un prix raisonnable pour une famille, et profiter de tous les services sans même utiliser la voiture.

2019 sera une année importante. En effet, ce sera l'année du **recensement** de la population qui détermine la participation de l'Etat au budget de la commune. Celui-ci se déroulera du 17 janvier au 16 février et sera réalisé par six agents recenseurs à qui, nous en sommes certains, vous réserverez le meilleur accueil.

Le samedi 27 avril 2019, nous avons l'ambition d'ouvrir notre commune afin de promouvoir tous les atouts dont elle dispose et qui sont souvent méconnus de la population extérieure. En effet, nous avons tout pour bien vivre : travail, accueil des enfants, des personnes âgées, équipements sportifs, services (santé, social, scolarité,...), l'habitat, nombreuses associations, commerces, entreprises...

Toute la journée, les acteurs locaux (économiques, associatifs et services) présenteront leurs activités aux visiteurs, soit sur des stands ou au sein même de leur entreprise.

Une large communication sera nécessaire. Cette journée ne pourra être réussie qu'avec la contribution de tous. Nous avons la chance de vivre à Pré-en-Pail-Saint-Samson et nous allons le démontrer.

Nous comptons beaucoup sur votre soutien et votre énergie pour montrer que notre commune est dynamique et a du pep's ! afin de donner envie à une nouvelle population de venir s'y installer.

Les années passent vite et nous arrivons à la dernière année de notre mandat et notre volonté d'avancer est intacte, avec toujours plein de projets, tout en continuant de baisser notre dette et sans augmenter les impôts communaux.

Je vous laisse découvrir ce bulletin municipal qui relate les actions menées au cours de l'année 2018 et les projets futurs.

En mon nom et celui de l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2019 avec, pour ingrédient principal, la santé.

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Denis GESLAIN, Maire

Marie-Renée MILLET, Maire déléguée et les Conseillers Municipaux

vous adressent leurs souhaits sincères pour l'année 2019

et vous invitent à la

Cérémonie des Voeux

vendredi 11 janvier 2019 à 19h30

Salle Benjamin Merchin - Rue des Tesnières

suivie d'un moment de partage et de convivialité autour d'un apéritif.



NOTRE TERRITOIRE / CCMA

A découvrir ou redécouvrir à Pré-en-Pail-Saint-Samson

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Salle Benjamin Merchin
Tél. 02 43 30 40 50

→ Pratique des instruments de musique :

Accordéon - Flûte traversière
Guitare classique - Piano
Saxophone -
Violon/Violoncelle

→ Cours collectifs :

Percussions brésiliennes :
Enfants débutants et Ados/Adultes
Ensemble de guitares - Chorale
Adultes - Formation musicale

BIBLIOTHEQUE :

La lecture pour tous
Rue des Troènes
Tél. 02 43 03 64 79

→ Mardi, jeudi et vendredi
de 16h45 à 18h15
Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 9h30 à 12h30

PISCINE

Rue des Troènes
Tél. 02 43 03 64 79

Ouverture :

→ Du 2 juin au 6 juillet :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
Fermé
Mercredi : 15h - 19h
Samedi et dimanche : 10h30 - 13h
et 15h - 19h

→ Du 7 juillet au 2 septembre :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi et dimanche : 10h30 - 13h
et 15h - 19h
Mardi : Fermé

→ Du 5 septembre au 30 septembre :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
Fermé
Mercredi : 15h - 19h
Samedi et dimanche : 10h30 - 13h
et 15h - 19h

RÉNOVER, CONSTRUIRE,
FAIRE DES ÉCONOMIES

Un service public au 02 52 46 00 00
www.info-energie-paysdelaloire.fr



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal prévu pour 2020 réglementera l'utilisation des sols et encadrera le développement du territoire. L'objectif de ce document d'urbanisme est d'affirmer l'attractivité de notre intercommunalité afin de tendre vers 20 000 habitants à l'horizon 2030-2040.

L'élaboration de ce document technique repose sur les décisions des élus et la participation des usagers du territoire. **Vous pouvez déposer vos questions ou observations dans le registre tenu à votre disposition en Mairie**, aux heures d'ouverture **ou entrer en contact avec Vincent FARGES**, Chargé de mission PLUi de la CCMA : v.farges@cc-montdesavaloirs.fr, Tel : 02 43 30 11 11.

Inventaire des bâtiments*
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Vous possédez un bâtiment agricole ou artisanal **en dehors d'un bourg** ?

Vous souhaitez **réhabiliter une grange** en maison d'habitation ?

Vous possédez une **maison d'habitation** liée ou anciennement liée à une exploitation agricole ?

Dès 2020, ce ne sera possible que si le bâtiment est dans l'inventaire.

* Inventaire des bâtiments en zones inconstructibles susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination

Renseignez-vous pour **constituer votre dossier** sur :
www.cc-montdesavaloirs.fr/inventaire-batiments

FIN DES TRAVAUX CENTRE BOURG

INAUGURATION

La 1^{ère} phase des travaux d'aménagement de la traversée du centre bourg est maintenant terminée.

MERCI à toute la population qui a fait preuve de compréhension et de patience.

Il n'y a plus qu'à attendre que les végétations poussent et apportent encore plus de couleur.



Le coût total de ces aménagements s'élève à 1 815 468 € TTC, dont : 368 400 € à la charge de la CCMA, 63 774 € à la charge du SIAEP des Avaloris. Les aides obtenues : • Etat : 456 400 € • Région : 50 000 € • Département : 10 000 € - FCTVA : 226 915 € - Reste à la charge de la commune 639 979 €.

ESPACE LESON

Cet espace appelé « **Espace LESON** » en référence aux anciens propriétaires, est composé d'une soixantaine de places de stationnement dont certaines destinées au camping-car, d'une aire de pique-nique, d'espaces verts, d'une borne électrique de rechargement pour voitures et vélos, de toilettes publiques. Automobilistes et piétons peuvent ainsi, en toute sécurité, cohabiter et accéder aux commerces et services (écoles notamment).

Situé au cœur de la ville et reliant la N12 à la rue des Troènes, cet espace public à proximité des équipements publics et des commerces, facilite la liaison entre les deux communes historiques de Pré-en-Pail et de Saint Samson.



En présence de M^{me} La Sous-Préfète Noura KIHAL-FLEGEAU et Gwenola Leson

Le coût global de l'aménagement de cet espace s'est élevé à 442 250 € TTC (Acquisition, démolition et désamiantage compris). Les aides obtenues : • Etat : 92 781 € • Département : 61 584 € - FCTVA : 72 547 € - Reste à charge de la commune de 215 339 €.

ARRÊT MINUTE

C'est un emplacement réservé pour un court arrêt.

Il facilite l'accès aux commerces et lutte également contre le stationnement abusif.



LA BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Installée par Territoire d'Énergie Mayenne rue des Troènes, est équipée de prises permettant la recharge simultanée de véhicules (voiture ou vélo électrique).

L'accès se fait par abonnement www.alizecharge.com ou par utilisation du smartphone en scannant le QR code présent sur la borne.



A L'HORIZON

SIGNALÉTIQUE

Pour faire connaître ce qui existe sur notre commune, tant pour la population que pour le touriste, il est nécessaire d'avoir une **signalétique claire**.

C'est pourquoi, dans la continuité des travaux, la municipalité a décidé de se lancer dans la réalisation d'un schéma directeur de **signalisation en vue d'établir une signalétique appropriée et dynamique sur l'ensemble de la commune**.

L'étude sera lancée en 2019 ; les acteurs économiques et la population y seront associés.

TRAVAUX CENTRE BOURG
2ÈME TRANCHE

La 2^{ème} tranche de travaux d'aménagement du centre bourg concernera le tronçon allant **de l'Eglise à la Mairie** pour laquelle une étude sera lancée début 2019.

Ce projet concernera la réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, des trottoirs, de l'espace devant la mairie, démolition de l'arrière de la maison dite « Landais » pour sécuriser le parking des écoles et rendre le stationnement plus visible.

AMÉNAGEMENT
GIRATOIRE DE BRETAGNE

Après la pose du belvédère sur le giratoire de Bretagne, les travaux d'éclairage seront modifiés et les travaux d'aménagement paysager seront réalisés par les élèves de la MFR de La Chauvinière au cours du 1^{er} trimestre 2019.

AVENUE DE BRETAGNE

• **Du giratoire de Bretagne à la route de la Petite Vitesse**, l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public sera réalisé à la fin du 1^{er} semestre 2019.

• **Del'entrée del'agglomération venant de Mayenne, jusqu'au giratoire de Bretagne**: l'aménagement paysager de cette portion a fait l'objet d'une réflexion avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et les études seront lancées courant 2019.



COLORATION DES FAÇADES

L'opération Coloration des façades, lancée en mars 2016, vise à valoriser et ainsi renouveler l'attractivité du centre-bourg. Cette aide financière à hauteur de 25 % (d'un montant de travaux maximum de 4 000 € HT) est octroyée aux propriétaires de bâtiments situés rue Aristide Briand, pour la coloration des façades visibles de la rue. Elle est portée à 30 % s'il est procédé en même temps au changement de menuiseries. Le remplacement du store extérieur des commerces entre dans les dépenses éligibles.

Pour bénéficier de cette aide, les travaux devront être réalisés au plus tard le 31 décembre 2019.

ATTENTION ! Cette aide ne sera pas reconduite au-delà de cette date.

Vous êtes concernés ? Renseignez-vous en Mairie.



MAISON TÉMOIN

La commune a acquis les maisons dites « Maison LECOMTE » sise au 89-91 rue Aristide Briand dans le but de les réhabiliter en une seule maison dans le cadre d'une opération « Maison Témoin ».

A travers cette opération, la commune espère démontrer que la **réhabilitation d'habitat existant** n'est pas nécessairement plus onéreuse qu'une construction neuve. **Pourquoi ?**

• Favoriser l'installation de nouvelles familles à proximité des commerces et services.

L'étude est lancée, la consultation des entreprises est en cours et **les travaux débuteront dès 2019**.

Des visites ont été organisées avant les travaux ; d'autres le seront **PENDANT** et **APRES** les travaux

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET :

- RDC** : • 1 cuisine • 1 chambre
- 1 salle de bains avec sanitaires
- Etage** : • 2 chambres • 1 salle d'eau avec sanitaires • Chauffage mixte : électrique & granulés bois
- Autres** : • Cave • Grenier
- Espace extérieur



Façade Avant Travaux



Façade Après Travaux

VOIE DOUCE RELIANT PRÉ-EN-PAIL À SAINT-SAMSON

Un groupe de travail a été formé pour réfléchir à un itinéraire de liaison douce reliant les bourgs de Saint-Samson et de Pré-en-Pail. Un itinéraire a été validé et une rencontre a eu lieu avec chacun des propriétaires concernés. Leur intérêt pour le projet a permis d'obtenir leur accord quant à la cession des terrains nécessaires à la mise en oeuvre de cette voie douce. D'ores et déjà, nous les remercions.

Ce projet a pour objectif d'assurer les déplacements, en toute sécurité, des piétons et des cyclistes.

SALLE BENJAMIN MERCHIN

Suite à la décision d'extension et réhabilitation de la salle Benjamin Merchin, une consultation de maîtrise d'oeuvre est lancée.

Ce projet est conditionné à l'obtention de subventions dont la recherche auprès des partenaires est en cours.



VITRAUX EGLISE

SAINT-JULIEN-DES- EGLANTIERS

Une 2^{ème} tranche de restauration des vitraux est envisagée.

Cette opération sera conduite sous réserve de bénéficier de subventions (Région, Département).



SAMEDI 27 AVRIL 2019

TOUS À PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON !

« Ma commune est pleine de richesses »

Découvrez... Appréciez... Laissez-vous surprendre...

POURQUOI ?

Et si on en parlait... Et si on les montrait... les nombreux atouts de notre commune, méconnus de l'extérieur !

Cette initiative peut paraître ambitieuse mais l'optimisme (non dénué de réalité) ne peut que contribuer à la valorisation de nos services de proximité diversifiés (enfance-jeunesse, scolarité, santé, habitat, personnes âgées...), des activités économiques (commerce, artisanat, industries... et donc emploi) ainsi que l'important tissu associatif (sport, culture, aides aux personnes...).

Le but de cette journée sera de démontrer que l'on peut « Vivre bien et Bien vivre » à Pré-en-Pail-Saint-Samson. Tous les acteurs locaux (services, professionnels, associations,...) pourront, sur leur site ou sur un stand, promouvoir leurs activités, leurs projets, présenter leurs équipements,

Pour assurer la réussite de cette journée, des groupes de travail ont été constitués et des rencontres avec l'ensemble des acteurs sont en cours.

Nous prévoyons beaucoup de communication en amont et des animations tout au long de cette journée que nous voulons **forte et constructive** : faire découvrir, renseigner, montrer comment fonctionne notre commune, dans la **convivialité et l'authenticité**.

NOTRE VOLONTÉ ?

- **Maintenir l'activité du commerce, de l'artisanat et des entreprises**
- **Nouer des contacts pour le développement économique**
- **Offrir aux habitants la meilleure qualité de vie qui soit**
- **Donner envie à une nouvelle population de venir :**
 - ➔ **S'installer en famille**
 - ➔ **Entreprendre, innover, investir**
 - ➔ **Se divertir**
 - ➔ **Vivre sereinement**

ÉTAT CIVIL

Ils se sont pacés

ROUSSELET Anthony &
RAMAGE Vanessa - 3 février
ETIENNE Jordy &
FONTAINE Coline - 21 avril
LAFITE Romain &
LE PONT Adélaïde - le 28 avril
TOUTAIN Grégory &
BIDEAU Cindy - le 20 novembre

Bienvenue aux nouveaux-nés**Pré-en-pail**

XIBERRAS Louise - 29 janvier
MARIEL Jade - 14 février
NAEGELEN Quentin - 17 mars
LEROYER Owen - 17 mars
TRABILORD Miélyne - 1er mai
BARBE Abel - 29 juin
SECOND Justine - 3 juillet
GEORGES Mayronn - 4 août
ROUSSELET Inès - 25 août
BLIN Jeanne - 28 août
DELAHAYE REQUIER Bryan
11 septembre

Certains nouveaux-nés et mariés n'apparaissent pas dans la liste car ils n'ont pas donné d'autorisation de publication.

Félicitations aux mariés

Amandine CRESPO &
François WARDAVOIR
le 16 juin
Christelle RONDEAU &
Dominique LEMEUNIER
le 25 août

DIERICK Anddy - 24 octobre

LEHEC Alice - 31 octobre

ETIENNE Mila - 3 novembre

COTIGNY Elyrose - 6 novembre

LEVOYER REGEARD Évangeline
le 25 novembre

Saint-Samson

LEMONNIER Noa - 26 mars

BAILLEUL ROUSSEL Gabriel
27 août

Une pensée pour les familles Pré-en-pail

CHEMIN Denise - 3 janvier
LECUYER Jacques - 18 janvier
CHOCHON Kléber - 21 janvier
BERNARD Jeannine - 3 février
COLLET Claude - 5 février
REBULARD Michel - 9 février
HAY Claudine - 16 février
POIRIER Denise - 19 février
BARBE Michel - 25 février
ESNARD Daniel - 21 avril
LEBOURDAIS Denis - 25 avril
TAUPIN Maria - 5 mai
TROU Yvette - 20 mai
CLERET Irène - 28 mai
COLOMBU Jean-Claude - 1er juin
LEROYER Madeleine - 3 juin

LUZIEUR Yvonne - 24 juin
GUET Renée - 26 juin
MIZIELSKI Monique - 30 juin
BAUDOUIN Liliane - 15 juillet
TRESSARD Simone - 26 juillet
BORDEAU André - 10 août
WELSCH Heinz - 12 août
COSSERON Christiane - 4 septembre
RENOUX Guy - 10 septembre
TRESSARD Roland - 13 septembre
LE COMTE Odette - 7 octobre
RAGOT Denise - 16 octobre
BRILLAND Olga - 10 novembre
CHATELLIER Lucienne - 13 novembre
SOUBEYRAN Marguerite - 26 novembre
GASTE Denise - 5 décembre

Saint-Samson

PICHEREAU Frédérique - 28 janvier
FRETTE Georges - 19 février
LECLERC Colette - 4 mars

SEURIN Yvette - 26 juin
COULON Raymond - 3 juillet
HERNOUX Solange - 12 novembre

INFORMATIONS

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**Carte nationale d'identité et passeport**

En Mairie, uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h45 à 15h et le samedi de 8h45 à 10h. Pré-demande à effectuer en ligne sur le site www.ants.gouv.fr (vous pourrez choisir de vous connecter avec un compte ANTS ou avec France Connect, vous pourrez alors vous identifier via votre compte Impôts, ou encore Améli ou MSA).

Inscription sur la liste électorale

Démarche à faire en Mairie - Se présenter avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une carte d'identité en cours de validité. **Afin de participer aux scrutins organisés en 2019 (élections européennes du 26 mai), toute personne pourra solliciter son inscription sur la liste électorale jusqu'au 31 mars 2019.**

Permis et cartes grises sur Internet www.ants.gouv.fr**Recensement militaire obligatoire**

En Mairie du domicile pour les jeunes âgés de 16 ans pour l'inscription à la journée de Défense et de Citoyenneté.

PACS

Uniquement sur rendez-vous en Mairie.

SERVICE D'EAU INTERCOMMUNAL

«Suite à de nombreuses réclamations d'abonnés, dernièrement, nous constatons une diffusion massive de courrier aux habitants provenant de différents gestionnaires des eaux, proposant des contrats d'assistance «réparation fuites et/ou canalisations bouchées».

Le SIAEP des Avoirs (Service d'eau intercommunal) informe tous ses

abonnés que le syndicat n'est en aucun cas en lien avec ces organismes.

Nous vous recommandons d'être vigilant face à la recrudescence de ce genre de proposition et que, notre seul conseil serait de vous tourner vers votre artisan habituel en cas de problème de fuite après compteur».

DÉMARCHAGE ABUSIF

**ATTENTION
AUX DEMARCHES
TELEPHONQUES
OU PAR COURRIER
SUR DES DIAGNOSTICS
PROPOSES AU NOM DE LA MAIRIE.**



En cas de doutes,
n'hésitez pas à appeler
votre mairie

CHÈQUES CADEAUX

VIE ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

« LES COMMERÇANTS VOUS PARLENT »

Chèques cadeaux « Mon chèque A'Valoires »

L'Art Com Prézienne et l'ACV (associations des artisans et commerçants de Pré-en-Pail-Saint-Samson et de Villaines-la-Juhel) ont uni leurs forces et leurs convictions, avec le soutien de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs et des communes de Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel, pour **défendre et dynamiser l'économie locale**. De cette union naît « Mon Chèque A'valoirs » ! Ce chèque cadeau local vous est proposé depuis novembre 2018.

Avec ces chèques, prenez connaissance de boutiques dont vous ne soupçonniez pas l'existence : épiceries, restaurateurs, coiffeurs, fleuristes... **Consommez local pour soutenir l'économie de proximité** et jouer un rôle actif dans la vie de votre commune.

Le principe

Les chèques cadeaux, valables 1 an, peuvent être achetés par les entreprises, les collectivités, les associations et les particuliers, afin de les offrir à leurs salariés/amis/famille pour Noël, ou autre occasion.

Les employeurs bénéficient d'une exonération de charges sociales pour les chèques cadeaux offerts à leurs salariés. **Les bénéficiaires pourront les dépenser chez tous les commerçants, artisans, et TPE** du territoire de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs ayant adhéré au dispositif. Ces derniers seront identifiés par un autocollant sur leur vitrine.



Les contacts pour acheter des chèques cadeaux :

Pour les entreprises, comités d'entreprises, associations... :

- E-Mail : monchequeavaloirs@gmail.com
- Tél : 06 74 78 27 02 / 02 43 03 15 55

Pour les particuliers :

- Se rendre dans l'une des deux boutiques relais, Optique du Maine 108 rue Aristide Briand 53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson et l'Agence MMA, 5 Place Neuve - 53700 Villaines-la-Juhel.

Pour un professionnel souhaitant rejoindre le réseau et accepter les chèques cadeaux :

- Via l'ACV (acvillaines@gmail.com) ou l'Art Com (lart.com.prezienne@gmail.com) ou monchequeavaloirs@gmail.com
- Tél : 06 74 78 27 02 ou 02 43 03 15 55

ILS SE SONT INSTALLÉS

L'Oasis des ELFs à Saint-Samson « La Sauvagère »

Depuis quelques années, **Maxime et Sindy LE FLOHIC** ont eu l'idée de faire pousser des légumes puis des fruits et de vivre selon leurs convictions. Ils ont créé leur exploitation afin de faire découvrir des légumes cultivés selon la **permaculture**, c'est-à-dire de façon 100% naturelle, sans aucun produit chimique même ceux autorisés en agriculture biologique. Les légumes sont cultivés en association avec d'autres, afin de limiter les parasites et favoriser leur croissance selon le biodynamisme.

Les commandes sont à passer par mail, sur Facebook <https://www.facebook.com/L.oasis.des.ELFs> ou directement sur le portable 06 89 51 42 18.



Garage 1er - MG Auto

Depuis le 1^{er} novembre 2018, **Gilles MOURTOUX**, âgé de 32 ans, a repris le garage **THIREAU** (La Pilière à Pré-en-Pail).

Vous pouvez joindre MG AUTO
au 02 43 03 02 48 ou 06 34 13 44 62.



Nous leur souhaitons la bienvenue !

RETROSPECTIVES 2018

UN APERÇU DE QUELQUES RÉALISATIONS COMMUNALES

Saint-Samson

- Travaux Mairie : isolation extérieure et peinture de la façade
- Achat de nouvelles illuminations de Noël
- Monument aux Morts : nettoyage, recoloration des lettres et ajout du nom d'un soldat tué à la Guerre 1914/1918 (M. Joseph BRUNEAU)



Pré-en-Pail :

- Réparation d'un bâtiment au cimetière
- Eclairage extérieur de la Salle « L'Intrépide »
- Remplacement de la sauteuse braisière de la cantine
- Remplacement de la cuve à fuel du service technique et d'un véhicule
- Ecole maternelle : aménagement de casiers dans la partie bibliothèque et la partie dortoirs et aménagement de la cour

- de l'école avec travaux de réhabilitation des murs et murets extérieurs, remplacement du copieur
- Ecole élémentaire : remplacement du copieur
- Mairie : Renouvellement des équipements (téléphoniques, informatiques et copieurs), remplacement du cadran de l'horloge, aménagement d'un poste de travail
- Entretien bâtiments communaux, terrains...

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNE

CIRCUIT CYCLISTE
SARTHE PAYS DE LA LOIRE

Cette course connaît de plus en plus de succès avec des milliers de spectateurs tout au long du parcours vers le Mont des Avaloirs. Une ambiance et une sécurité maximum grâce à l'équipe bien rodée des organisateurs.



BOUCLES DE LA MAYENNE

Arrivée Samedi 2 juin 2018

La plus importante course cycliste par étapes du département et une des épreuves majeures du grand ouest... Une étape accidentée sur le parcours du Mont des Avaloirs avec beaucoup de difficultés, l'étape reine.

De nombreuses animations sur le passage de la caravane et au stade par les Jeunes Agriculteurs, le Don du sang, les Motards....

Grâce aux Boucles de la Mayenne, près de 2 millions de téléspectateurs ont découvert notre territoire grâce à la retransmission en direct sur la chaîne télévisée L'Equipe 21 !



MAISONS FLEURIES

Concours des maisons fleuries
2017 Saint-Samson

Remise des prix par ordre de classement

1/ Maison avec jardin :

Hors concours TELLIER William - MORTIER Denise, AMIARD Eric, GARNAVAULT Georges, GUILMEAU Nicole

2/ Fenêtres et murs :

TORETON Georges, LAMBERT Agnan, DUVAL Liliane, PINCON Jean-Luc

3/ Maison avec jardin hors agglomération :

FRETTE Roland, BIENVENU Madeleine, MILLET Michel, GUILMEAU Jessica, GAILLARD Patricia, COURTIN CRISON, Stéphanie, LECHAT Eliane, TUDOCE Anthony, MOUSSAY Solange

4/ Fenêtres et murs - hors agglomération :

REBULARD Daniel, LAMBERT Sylvaine

JOURNÉE DU PATRIMOINE DU 16 SEPTEMBRE 2018

La première organisation de la Journée du patrimoine est encourageante ; en effet, environ 200 personnes sont venues sur les sites ouverts à la visite. Dans tous ces lieux ont été projetés des films anciens (électrification de la commune, les fêtes d'antan...) et des photos anciennes exposées grâce au prêt d'habitants et l'association TACPP.

La salle Emile Lemaître, construite en 1930, avec un balcon, un caveau et une salle de cinéma a connu une grande fréquentation de la part de ceux qui l'ont connue il y a bon nombre d'années (souvenirs liés à l'école des années 50, 60, 70 etc. et aux spectacles divers qui s'y sont déroulés tels que des arbres de Noël de l'école publique, la distribution des prix, des pièces de théâtre, les premiers bals...). L'architecture y est extraordinaire... de style italien.



La mairie, construite en 1903, a fait l'objet de questions quant aux réunions du conseil municipal... sa construction,

son horloge. Là où se trouve l'accueil actuellement, une salle faisait office de tribunal. Le 2ème étage a également servi de classe pendant la construction des écoles primaires des garçons (dans les années 30) et de classe pour le collège avant la construction du 1^{er} CEG en 1959/60... Tout un symbole !

L'église de Pré-en-Pail, construite en 1851, a étonné les visiteurs par sa richesse d'architecture et de peintures...

L'église de Saint-Samson, construite en 1934, a la particularité de disposer sur sa façade, d'un cadran solaire très rare datant de 1638...



L'église de Saint-Julien-des-Eglantiers, construite en 1860, et consacrée le 14 Juillet 1896, élevée au titre de succursale par décret de l'empereur Napoléon III. Elle possède une verrière unique représentant des scènes de la Grande Guerre ; Nombreuses croix dont quatredatantdel'époque delaconstruction de l'église.



La salle de l'Intrépide, construite en 1927, est devenue salle de cinéma en 1937..... et accueille, chaque année, une pièce de théâtre et diverses manifestations.

Du patrimoine à découvrir ou re-découvrir !!! Une expérience à renouveler en 2019 et à enrichir ????!

La commune est à la recherche de tous documents et informations complémentaires sur ces bâtiments, les activités et manifestations de toutes sortes. Merci à l'avance aux personnes qui auront envie de nous rejoindre et enrichir ces trésors inestimables ...

FLEURISSEMENT DE SAINT-SAMSON

Depuis de nombreuses années, des habitants assurent bénévolement le fleurissement de la commune : plantation, arrosage et entretien. Ils ont été remerciés et félicités au cours d'un repas convivial le 25 octobre 2018.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre 2018 avait une signification particulière puisqu'elle célébrait le centenaire de l'Armistice. A cette occasion, la commune a souhaité marquer cet événement en y associant les familles des défunts. Après le dépôt des gerbes aux différents Monuments aux Morts (Saint-Julien-des-Eglantiers, Saint-Samson et Pré-en-Pail), en présence des porte-drapeaux et entourés de leurs parents et des autorités, des enfants de cours moyen ont lu des lettres de Poilus et quatre jeunes de 18 à 20 ans (âge de nos soldats morts au combat) ont rendu hommage aux «Morts pour la France» et tous ont interprété La Marseillaise. La fanfare prézienne a pris part à l'ensemble de ces cérémonies.

Le public nombreux a démontré l'importance du Devoir de Mémoire. Tous peuvent être remerciés pour leur implication à la réussite de cet anniversaire.



REPAS CCAS

158 personnes âgées de plus de 68 ans se sont retrouvées le 14 octobre dernier à la salle de l'Intrépide pour le traditionnel repas annuel. Un moment de partage et de convivialité apprécié de tous. MERCI à M^{me} Pierrette HERON d'avoir ambiancé la salle au son de son accordéon.



Nos doyens à l'honneur : Mme MOULAY Hélène 94 ans et M. QUINTON Roger 98 ans.

A L'HONNEUR



RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DE QUALITÉ D'UNE FAMILLE D'ÉLEVEURS PRÉZIENS.

Le Space, c'est le 2^{ème} salon de l'agriculture en France par son importance, après celui de Paris.

Le Space de Rennes attire de nombreux agriculteurs et professionnels des Pays de la Loire. C'est aussi un pôle Génétique d'excellence mondiale avec 550 bovins et 13 races différentes.

Perpétuer le travail des parents HUET, tel a été le souhait d'Olivier et Francine HUET, de l'EARL Les Clairventes à Pré-en-Pail. Depuis 2005, ils exposent des animaux au salon de Rennes : animaux sélectionnés pour leur haute valeur génétique.

Cette année, trois de leurs animaux ont été sélectionnés, c'est Libéria une race normande qui a obtenu le 1^{er} prix de sa section en 1^{ère} lactation. Quant aux deux autres, ils se placent 5^{ème} et 8^{ème} de leur catégorie. Ces mêmes animaux sont arrivés 3^{ème} et 4^{ème} au salon de l'agriculture à Paris.

Nos félicitations et encouragements pour ce choix de la qualité...

SARAH BARES

Agée de 15 ans, cette jeune fille de la commune a été classée 4^{ème} au Championnat de France de saut d'obstacles.

Elle est élève d'un centre équestre de la Sarthe et participe régulièrement aux concours hippiques.

Toutes nos félicitations !



LES ZONES HUMIDES

En écho à une actualité brûlante sur le réchauffement de la planète.

Denis DUVAL a publié, il y a quelques années, un livre axé sur l'environnement et plus particulièrement **Les Zones Humides**, territoires essentiels à la régulation du climat, la préservation des ressources en eau, le maintien de la biodiversité... et largement documenté.

Les illustrations sont des photos de l'auteur réhaussées par le talent d'un aquarelliste.

Observer... Apprendre...

Espérer...

A découvrir ou redécouvrir...



PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON... À VENISE...

Le **Cabinet d'émile r.**, fondé par **Bénédicte MALLIER** en 2014, est spécialisé dans la concertation et la médiation en architecture et urbanisme.

Bénédicte Mallier est née à St-Samson. A la fin de ses études d'architecte au sein de l'école d'Architecture de Rennes, ses pas l'ont (ra)menée jusqu'au bourg de... Pré-en-Pail.

Membre active du conseil d'administration de l'association prézienne Payaso Loco depuis la fin des années 2000, elle est une des inventeur.se.s du « **collectif 2.4** » et du festival d'architecture « **Habiter Là** » qui permet, **en partenariat avec la municipalité**, la rénovation du bâtiment communal situé au 2.4 rue des rosiers.

Elle multiplie les rencontres avec les acteurs de la « nouvelle fabrique de la ville » qui expérimentent la concertation, la participation, la maîtrise d'usage ou encore la permanence architecturale.

Ce parti pris et l'expérience accumulée en font aujourd'hui **une personnalité reconnue** dans le cadre des **démarches de concertation en urbanisme**, spécialement **dans les territoires ruraux**. En dehors de son implication dans la biennale prézienne et la rénovation du 2.4, elle a ainsi pu mener la **concertation dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg de Pré-en-Pail** et est appelée aujourd'hui pour accompagner les collectivités en Mayenne et ailleurs.

Cette aventure a pris une nouvelle dimension en 2018 puisque Bénédicte s'est vue soutenue dans l'élaboration d'un outil de sensibilisation à l'urbanisme par le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public d'Angers et conviée à participer aux travaux de la toute nouvelle Académie d'Urbanisme Culturelle créé par le Pôle Arts-Urbanisme de Tours. Ces deux structures nationales étant soutenues par le Ministère de la culture.

C'est ainsi qu'elle s'est vue invitée en septembre dernier à **présenter et partager l'expérience menée à Pré-en-Pail, au pavillon français de la Biennale d'architecture de Venise** (exposition internationale sur le thème de l'architecture et de l'urbanisme). Il fut alors question, **en Italie et autour d'une même table, des projets de Rennes, Dunkerque, Lyon, Paris, Venise et... Pré-en-Pail !**

Bénédicte Mallier sera d'ailleurs de nouveau une des chevilles ouvrières de la 4^{ème} édition d'« Habiter Là : biennale de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme durable en milieu rural » qui se tiendra du **12 janvier au 27 avril 2019, à Pré-en-Pail-Saint-Samson.**

www.lecabinetdemiler.com - www.collectif2-4.org

INFORMATIONS

ENGAGEMENT ZÉRO PHYTO

Les nouvelles orientations de l'Etat sur l'objectif « Zéro pesticide » amènent les collectivités à cesser l'utilisation des produits phytosanitaires et entraînent nécessairement une adaptation.

L'entretien des espaces verts doit donc être modifié (techniques, matériel, temps consacré, efficacité, résultat). Le regard sur les plantes spontanées va devoir évoluer, pour les communes et les citoyens, afin de les accepter et d'être conscient de leurs atouts. De ce fait, des herbes peuvent rester çà et là, vision d'une nature cohabitant dans l'espace urbain. Ce n'est pas de la négligence mais une preuve de notre volonté d'offrir un cadre de vie plus sain à nos enfants.

Pour information, à compter du 1^{er} janvier 2019, il est interdit à tout particulier d'utiliser, d'acquérir et de détenir des produits phytosanitaires.

APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Chaque été, un grand nombre d'accidents de noyades est à déplorer. Les élus, sensibles à ce constat, ont décidé de contribuer, à compter du 1^{er} janvier 2019, à l'apprentissage de la natation pour les enfants de 7 ans domiciliés dans la commune.

Cette aide s'élèvera forfaitairement à 50 € par enfant et sera versée, sur présentation d'une facture acquittée ; la condition étant que les cours soient effectués dans une des piscines du territoire de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

INSCRIPTION AU REPAS DU CCAS

Ouvert aux personnes de la commune dès l'âge de 68 ans. Les personnes concernées doivent s'inscrire en Mairie au plus tard le 15 mars pour le repas à Saint-Sam-

son qui aura lieu le samedi 30 mars 2019 et au plus tard le 25 septembre pour le repas à Pré-en-Pail qui se déroulera le dimanche 13 octobre 2019.

AIRE CO-VOITURAGE

Le saviez-vous ?

Des aires de covoiturage existent à Pré-en-Pail : elles se situent sur le parking du Super U et rue de la Corniche de Pail.



DÉJECTIONS CANINES

Vous promenez votre chien en laisse : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Si vous êtes concernés et ne recevez pas l'invitation dans le mois qui précède la date fixée dans l'agenda, manifestez-vous auprès de la mairie.

FIBRE OPTIQUE

L'objectif est d'assurer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations. Pour la réussite de la mise en place de la fibre optique, deux préalables sont nécessaires :

1) ÉLAGAGE DES ARBRES PAR LES PROPRIÉTAIRES :

→ POURQUOI ÉLAGUER ?

Téléphone et internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.

Les travaux de déploiement de la fibre optique (réalisés par la Société Mayenne Fibre, missionnée par le Département) nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage régulier conforme aux normes de sécurité. En effet, les frottements sur les câbles

ainsi que les chutes de branches, sont une cause importante de dysfonctionnements et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services existants de communication (téléphone, internet, alarmes...).

→ COMMENT ÉLAGUER ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

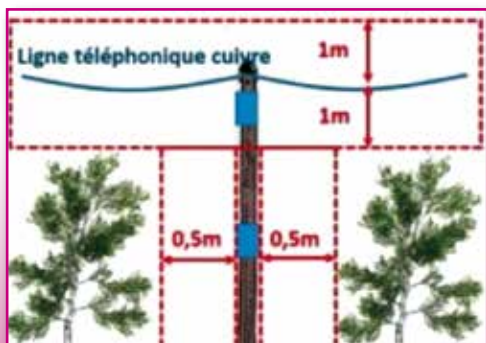
→ QUI DOIT ÉLAGUER ?

La Loi Chassaigne du 7 octobre 2016 prévoit qu'il appartient aux propriétaires

de réaliser ou faire réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.

2) L'ADRESSAGE :

Cette opération consiste à attribuer à chaque habitation (ou bâtiment), de la campagne et du centre-bourg, un numéro à son adresse postale. Pour ce faire, un groupe de travail a été constitué au sein du Conseil Municipal pour procéder à cette numérotation. Le moment venu, chacun sera informé de sa nouvelle adresse postale qu'il devra impérativement prendre en considération.



NOS ÉCOLES / VIE SCOLAIRE

ÉCOLES PUBLIQUES

Tout d'abord, les effectifs de la rentrée se sont maintenus.

Le projet pédagogique est prioritairement axé sur l'acquisition des compétences fondamentales définies par les programmes nationaux.

ÉCOLE MATERNELLE :

La cour a été réaménagée : un mini terrain de foot a été tracé au sol, délimitant la zone où le ballon peut être frappé au pied. Une autre zone a été réservée à l'usage des vélos et le préau a été bien délimité. Chaque activité a ainsi sa zone dédiée, pour le confort et la sécurité de tous les enfants. Les murs extérieurs ont été recouverts d'un bardage PVC.

ÉCOLE PRIMAIRE :

Depuis la rentrée, une intervenante supplémentaire a été recrutée pour la surveillance de la cour pendant le temps périscolaire et une cour a été réservée pour des activités calmes où des jeux ont été tracés au sol, des cerceaux, des cordes à sauter, des ballons sont mis à leur disposition.

Le conseil d'enfants continue à porter ses fruits ; les enfants ont découvert le plaisir de s'exprimer sans réserve et de transmettre leurs préoccupations, leurs idées, leurs souhaits. Les petits problèmes se règlent ainsi au fur et à mesure dans le respect de tous.

« Lire et faire lire » : Les enfants de maternelle et du CP profitent de ce programme grâce à deux nouvelles bénévoles. Merci à ces personnes de donner à nos petits le goût de la lecture...

Pour améliorer la qualité d'accueil de vos enfants, l'ensemble des agents du service scolaire (ATSEM, personnels de restauration et surveillants) a suivi la formation leur permettant de dispenser les gestes de premiers secours. TOUS ont obtenu leur certificat et en sont félicités.

RENCONTRES INTER-ÉCOLES :

Plusieurs rencontres inter-écoles sont organisées tout au long de l'année scolaire, notamment au travers d'activités sportives telles que le cross.

Ce fut le cas le 18 octobre dernier : les élèves des classes de CM2 de Pré-en-Pail-Saint-Samson ont accueilli, sur le stade, leurs camarades et homologues des communes voisines ainsi qu'une classe de 6^{ème} du collège. Cette journée sportive a été l'occasion de découvrir certaines disciplines (endurance, biathlon, agilité, adresse ...etc...) et d'organiser un atelier santé sur l'hygiène du sportif.

Après un pique-nique, des élèves de CM2 ont participé au cross du collège (6^{ème} et 5^{ème}) gagné chez les filles par une élève de la commune, Romane GERMAIN, que nous félicitons.



Atelier santé du sportif



Romane GERMAIN avec le Principal du collège M. LUDWIG, le professeur d'EPS M. GEORGEON et sa camarade de classe, Kelly PARIS, 6^{ème} de la course, et 2^{ème} au classement des CM2.

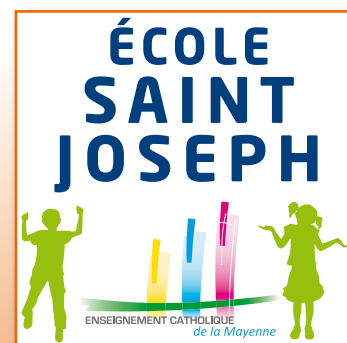
ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH

Au cours de l'année, un vidéoprojecteur a été installé dans la classe des CE2/CM1/CM2.

Ce nouvel outil permet un enseignement interactif.

Les enfants peuvent désormais partager et découvrir des notions ensemble.

D'où ces mots d'enfants : « **On est moins sur les feuilles et livres** » « **On partage tous ensemble** »
« **Quand on a travaillé sur les volcans c'était bien, on a pu voir une irruption comme si on y était** ».



COLLEGE DES AVALOIRS

Le collège des Avaloirs accueille, cette année, 267 élèves.

Depuis la mise en œuvre de la réforme, les résultats à l'examen du diplôme national du Brevet sont en progression.

Le **projet d'établissement**, approuvé le 2 juillet 2018, vise à permettre aux élèves de construire une orientation choisie et conforme à leurs ambitions.

La **classe Défense et Sécurité globales** a effectué un déplacement à caractère citoyen et mémoriel en région Grand-Est en juin 2018, au Parlement européen, sur le site de Verdun et au sein de l'unité partenaire à Lunéville.

La classe de 3è B a participé au concours « La médecine dans la Grande Guerre » sous l'égide de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de l'Orne. Sa prestation lui a permis de remporter un caméscope numérique.



Les équipes enseignantes et de vie scolaire sont résolument engagées au profit de la réussite des élèves et mènent de multiples projets tels que :

- Sortie scientifique, culturelle et citoyenne à Paris
- Visite du Mémorial de la Déportation à Mayenne
- Séjours linguistiques (Espagne, Allemagne)
- Atelier Théâtre
- Classe Orchestre, avec Masterclass et concert en mai 2019, avec le concours du Département, de la CCMA et de la Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson.



Crédit photo : Viviane REDING (<https://twinspace.etwinning.net/45854/pages/page/403801>)

MFR LA CHAUVINIÈRE

Un établissement professionnel près de chez vous...

- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) pour les salariés.
- Réalisation, au printemps, du rond-point de Bretagne en collaboration avec les services techniques de la commune.
- Projet d'ouverture d'un CAP SAPVER «Service A la Personne et Vente en Espace Rural». (dans l'attente d'autorisation du ministère).

Portes ouvertes 2019 :

Samedi 26 janvier, samedi 23 mars, samedi 25 mai

Journées d'intégration

2 journées prévues sur le temps des vacances scolaires pour découvrir le fonctionnement de la MFR et de sa pédagogie de l'alternance (Activités pratiques, cours, vie résidentielle) : 8-9 ou 11-12 avril 2019 (9h - 17h : possibilité de rester à l'internat pour découvrir la vie résidentielle de l'établissement).

Formation « les outils de la communication » pour les producteurs locaux en lien avec la chambre d'agriculture et Samuel TERRIEN (Carrément Différent) 05 février et 05 mars 2019.

FORMATIONS :

- 4e et 3e « Découverte Professionnelle » de l'enseignement Agricole
- CAPa « Jardinier Paysagiste »
- CAP Fleuriste (alternance)
- Bac Pro « Technicien Conseil-Vente de Produits de Jardin »
- Bac Pro « Productions Horticoles »
- Bac Pro « Aménagements Paysagers » (Apprentissage sur 2 ans)
- Adaptation pédagogique : accompagnement spécifique des troubles « Dys ».



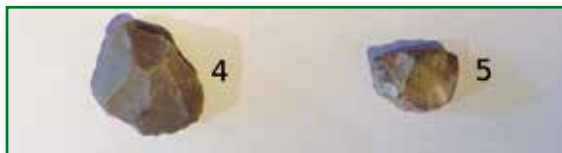
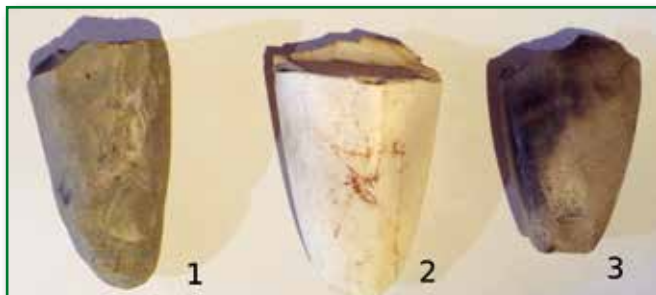
Ouverture le 03 septembre de la section CAP « Fleuriste » en alternance.

UNE PETITE PAGE HISTOIRE

QUAND LES PIERRES NOUS PARLENT : PRÉ-HISTOIRES PRÉZIENNES

Si Pré-en-Pail et Saint Samson ou encore Saint-Pierre-des-Nids existent depuis le Moyen-Age, les premières occupations du pays de Pail remontent à la Préhistoire.

Une découverte rare dans le nord-Mayenne...



5 fragments de pierres taillées : un grattoir (4), trois fragments de lame de hache polie (1,2,3) et un éclat (5).

Hache polie reconstituée



Voilà tout ce que nous connaissons pour l'instant des premiers habitants qui vécurent ici il y a environ 7000 ans. Découvertes par hasard, lors de différents labours et dans différents champs au cours des trente dernières années, elles ont en commun de dater du Néolithique.

Le **Néolithique** est une période qui s'étend dans la région de 5000 ans à 2300 av. J.-C. Les populations s'installent alors de façon sédentaire, deviennent paysans et éleveurs (porc, chèvre et bœufs). La découverte du polissage des outils en pierre est l'une des nombreuses innovations des néolithiques : par ce travail, le tranchant des outils est solidifié et cela permet d'utiliser des roches difficiles à tailler (comme le grès).

Les populations néolithiques défrichaient les forêts à l'aide de leurs haches polies pour installer leurs villages et leurs cultures. Cette période est surtout connue en Mayenne par les mégalithes (83 connues dont un menhir à Saint-Pierre-des-Nids, « La Roche au Diable »). A l'inverse, les traces d'habitat et d'artisanat, plus discrètes sont mal connues.

... Qui témoigne d'échanges à grandes distances

Si les paysans néolithiques s'installaient de préférence dans des paysages ouverts, faciles à mettre en culture, ces fragments démontrent leur présence dans un contexte plus boisé. La spécificité géologique de la région et la position de carrefour entre le massif Armoricaïn et la Normandie sédimentaire n'y est sans doute pas pour rien.



Le fragment de hache n°1

est en grès fin, sans doute de provenance locale (grès de May ou quartzite), les deux autres sont plus lointains.



Le fragment n°2

de couleur blanche, est un silex. Le blanc est une patine due au temps et rend difficile de déterminer sa provenance. Une piste est à chercher du côté de la plaine d'Argentan et du silex d'Écouché (Orne) utilisé ailleurs par les néolithiques mayennais.



Le fragment n°3

en roche tenace (non identifiée à l'heure actuelle, peut-être de la dolérite ?) mériterait une étude plus approfondie pour déterminer sa provenance. L'exploitation de la dolérite est connue en Mayenne au cours du Néolithique sur plusieurs sites et il existe des gisements de surface près de Lassay-les-Châteaux.

Ces trois fragments, découverts par un agriculteur prézien, en trois roches différentes, nous murmurent le début de l'histoire du pays de Pail : les premiers occupants néolithiques échangeaient déjà avec leurs voisins normands et savaient tirer profit au maximum des ressources locales.

Vous aussi, vous pouvez faire parler les cailloux !

Si vous aussi disposez de vestiges (pierres taillées, polies ou morceaux de poterie), vous pouvez nous en faire part afin de constituer un inventaire des découvertes sur le territoire. Dans le cas d'une découverte actuelle, ne creusez surtout pas. Avant de ramasser l'objet, prenez simplement une photo et si possible

notez le lieu et les circonstances de la découverte. Chaque petit fragment, même le plus insignifiant, permet de reconstituer un peu plus le puzzle de notre passé.

Clotilde Béjuge - Association l'ÉTINBULLE
contact@etinbulle.com

NOS ASSOCIATIONS

ANCIENS AFN



14 Mars : L'amicale de Pré-en-Pail-Saint-Samson organisait le séminaire des présidents du Nord-Mayenne auquel participaient 50 amicales.

8 Mai et 11 novembre : Cérémonie aux monuments aux Morts de Pré-en-Pail et Saint-Samson.

16 septembre : Assemblée générale départementale à Villaines-la-Juhel où 24 anciens combattants de notre commune étaient présents.



SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE SAINT-JULIEN-DES-ÉGLANTIERS

Connaissons-nous notre patrimoine ?

La commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson dispose de nombreux atouts en matière de patrimoine. St Julien des églantiers en propose particulièrement :

- **Porche de la Grange Dimière de la Plesse** (vestige d'un bâtiment construit il y a près de mille ans).
- **Chapelle de Rouvadin**, vestige d'un Prieuré dépendant de l'Abbaye de Saint Evroult, confirmé par Henry 1^{er} Roi d'Angleterre.
- **Chapelle du Roncerais**, également vestige d'un ermitage et reconstruit au XVII^e grâce à Mathias Huet, curé de Pré-en-Pail à qui l'on doit également l'**oratoire du vieux St Julien**.
- **Eglise Saint Julien des églantiers**, construite fin du XIX^e et consacrée le 14 Juillet 1896, élevée au titre de succursale par décret de l'empereur Napoléon

III. Elle possède une verrière unique représentant des scènes de la Grande Guerre ; Nombreuses **croix** dont quatre datant de l'époque de la construction de l'église.

L'association Sauvegarde et Mémoire de l'église de Saint Julien des églantiers met en valeur la richesse de ce patrimoine par des animations culturelles permettant à de nombreux visiteurs des rencontres conviviales et de retrouver leurs racines.

Groupe folklorique, concert violon, barbecue, journées du patrimoine, concert clarinettes, crèche de Noël....

Sur la saison 2018, plus de 1 850 visiteurs ont pris part à ces animations.

Fin de l'Exposition sur le rôle des Femmes pendant la grande guerre du 12 Mai au 29 Septembre

La somme nécessaire pour la repose des vitraux du Chœur et des rosaces des transepts est presque obtenue, mais l'Association a encore besoin de votre aide pour qu'ils puissent revenir en 2019 ! Et espère votre générosité pour ce beau Patrimoine. Un don à la fondation du patrimoine est déductible de vos impôts à hauteur de 66%.

Pour tous renseignements, contacter le 06 07 52 84 07.



TACPP : TRADITIONS ET ACTIONS CULTURELLES AU PAYS DE PAIL

L'une des missions de l'association Traditions et Actions Culturelles au Pays de Pail est de garder des traces des événements passés pour les **transmettre aux générations futures**.

L'association réalise des photos et des films au cours des différents événements pour les classer ensuite. Elle a, entre autre, participé au côté de la municipalité, à la Journée du Patrimoine le 17 septembre dernier en diffusant des films sur des manifestations anciennes ou montrant la vie quotidienne d'antan sur la commune. Elle a également permis la réalisation d'expositions lors de cette journée à la mairie, dans les salles Emile Lemaître et de l'Intrépide et à l'église.

Pour continuer sa mission de maintien de la mémoire, l'**association recherche des archives** sur des manifestations passées, des industries ou entreprises existantes ou ayant disparu, sur l'histoire de bâtiments ayant ou ayant eu une importance dans la vie des gens à Pré-en-Pail et à Saint-Samson.

L'association en ferait des copies et restituerait les originaux à leurs propriétaires.

L'association, depuis quelques années, interviewe des personnes d'un certain âge, pouvant retracer la vie quotidienne ou les événements passés. L'interview est filmée et se passe au domicile de la personne à qui un DVD est remis

en remerciement de cette mémoire si précieuse.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de la commune, vous pouvez adresser un mail à l'adresse tacpp@laposte.net, visiter le site Internet www.tacpp.fr



SECOURS POPULAIRE



Sur le territoire c'est, en 2018 :

45 familles ou personnes seules inscrites (62 adultes et 40 enfants bénéficiaires). Près de 3000 paniers et aides d'urgence distribués. C'est, poussés par cette urgence humanitaire, que les 18 bénévoles du Secours Populaire oeuvrent chaque jour.

Les actions :

- La distribution alimentaire d'octobre à mai tous les quinze jours) et les aides d'urgence.
- Une boutique solidaire ouverte le mardi et le jeudi de 14h à 16h30, le samedi de 9h à 12h.
- La collecte d'aliments, de vêtements, de livres, de meubles, de vaisselle.
- L'aide administrative
- Des sorties culturelles en partenariat avec la CCMA
- Des sorties loisirs (le zoo de Champrépus et Granville en 2018)
- L'organisation de vacances en familles
- Le « Bar Broc », qui s'est tenu, en partenariat avec Payaso Loco, les 27 et 28 octobre dernier.

Et vous ?

Vous pouvez donner vêtements, meubles, vaisselle, livres... pour soutenir leur action, vous pouvez venir dans la boutique (on ne vend pas, l'achat est solidaire). Vous pouvez devenir bénévoles du Secours Populaire.

Nous contacter : 06 95 32 21 66



MAISON DES ASSOCIATIONS

Les associations de la commune peuvent adhérer aux services de la Maison des Associations, pour bénéficier, notamment : du siège social, d'une aide administrative par la mise à disposition d'un ordinateur, d'un photocopieur, d'une boîte à lettres personnalisée, l'affichage des activités et animations, d'une salle de réunion... La MDA est ouverte le samedi de 10h30 à 12h30.

L'organisation annuelle du **marché de Noël** connaît un grand succès et beaucoup de visiteurs !!!

Une **vitrine tactile**, installée par

la CCMA, permet aux touristes de passage de recevoir des informations par un simple toucher sur cette borne.



COLLECTIF 2-4

Le collectif 2-4 réunit les usagers du 2-4 rue des rosiers, ancienne friche industrielle mise à disposition par la mairie, devenue un pôle associatif innovant. Ensemble, les membres du collectif (Secours Populaire et Payaso Loco) organisent plusieurs événements dont le Fameux BarBroc (braderie solidaire annuelle) et Habitez-là (tous les deux ans).

2019 : Habitez-là

Fort du succès, local et national, des précédentes éditions, le collectif 2-4 organise du 12 janvier au 27 avril 2019, la 4^{ème} édition du festival « Habitez-là » : une expérience participative d'architecture et d'urbanisme durable et citoyenne en milieu rural avec, en fil rouge de l'évènement, du 25 février au 7 mars, une résidence d'artiste organisé par la Paperie.

Le samedi 12 janvier, pour l'ouverture, découvrez le Scopitown : observez votre ville avec un regard étonné et participez à une création collective. Tout au long d'Habitez-là #4, **une riche programmation se déroulera dans votre bourg** : résidence d'artistes, ateliers de concertation, conférences et spectacles.

Retrouvez le programme actualisé sur le site internet du collectif : collectif2-4.org.

Du 13 au 27 avril, un chantier participatif ouvert à tous conclura l'évènement : enfiler vos vêtements de chantier et venez donner un coup de pinceau ou de tournevis quelques heures ou quelques jours au 2-4 rue des Rosiers.

Venez à la découverte de cette association, riche d'humain et ouverte à tout public...



Scopitown, bientôt à Pré-en-Pail



Moment de chantier lors d'Habitez-là

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES : AU PAYS DES P'TITS PAILLOUX

Depuis le 1^{er} septembre 2018, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) «Au pays des p'tits pailloux» a accueilli une nouvelle assistante maternelle agréée : Stéphanie Rezé. A ses côtés, Pascale Bouvet, Karine Lefèvre et Christine Huet.

Actuellement, la MAM est au complet avec douze enfants jusqu'en septembre 2019.

Contact : 02 43 24 11 68 - E-mail aupaysdespetitspailloux@orange.fr

CLUB GÉNÉRATIONS - MOUVEMENT DES AÎNÉS RURAUX

Le club Générations de Pré-en-Pail-Saint-Samson présidé par Mme HOREAU Nicole, est ouvert les mardis et jeudis de 14h à 18h route de Saint Calais, pour des jeux, sorties, repas d'anniversaire, marche, repas de Noël...

Renseignements au 02 43 03 89 78.



Avec l'Amicale cantonale, présidée par Mme QUINCE Michelle, 86 personnes se sont retrouvées à Sainte-Anne-de-Champfrémont le 28 mai.

LA SENTINE

Les 22 membres bénévoles de cette association s'activent tout au long de l'année pour baliser et numérotter les sentiers pédestres des cantons de Pré-en-Pail et Couptrain.

Ils organisent également des chantiers de débroussaillage pour maintenir ouverts certains itinéraires comme sur l'ancienne voie ferrée Alençon-Domfront.

Un grand projet

Le Président M. Daniel LE JAN, précise que « La Sentine a initié un grand chantier : la mise en oeuvre d'une boucle de Grande Randonnée de Pays (GRP) qui s'appuiera sur l'ancien GR22C qui a été déqualifié l'an dernier par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) pour des raisons qui lui semblent totalement injustifiées et obscures ».

Cette boucle d'une centaine de kilomètres, dénommée GRP des Avaloirs,

est actuellement à l'étude au Comité départemental de Randonnée pédestre de la Mayenne en partenariat avec la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (CCMA).

Cette boucle démarrera au Moulin Arrondeau pour passer par Pré-en-Pail-Saint-Samson, le Mont des Avaloirs et fera le tour du territoire de la CCMA. Elle ne sera officialisée que par un agrément délivré par la FFRP sur la base de critères bien définis.

Trois bénévoles de La Sentine ont bénéficié d'une formation spécifique de la Fédération Française de Randonnée pédestre. Ils seront chargés de la numérisation et de la collecte de données linéaires sur cette boucle qui serviront à l'édition de Topoguides de randonnée.

Autres projets 2019 : randonnées dominicales, séjours... Un calendrier est présent en Mairies, MDA, commerces...

FAMILLES RURALES

L'association continue d'animer les Mercredis des enfants de la commune, de 7h30 à 18h30.

25 à 28 enfants, chaque mercredi, sont ainsi accueillis par la présidente Sylvaine LAMBERT et le directeur Valentin LECOURT. **Deux animateurs qualifiés** Sylvie MARTIN et Océane MARIN assurent les activités.

A SAVOIR

• D'une part, l'accueil à la carte est possible : matin seulement, matin +

repas, repas + après-midi ou après-midi uniquement.

• D'autre part, les enfants qui exercent une activité sportive sur la commune sont accompagnés par Sylvaine LAMBERT qui se charge de les emmener et les ramener jusqu'au centre de loisirs.

Quelques sorties sont organisées : patinoire, cinéma....

Renseignements au 06 38 18 42 62
famillesrurales53alsh@orange.fr

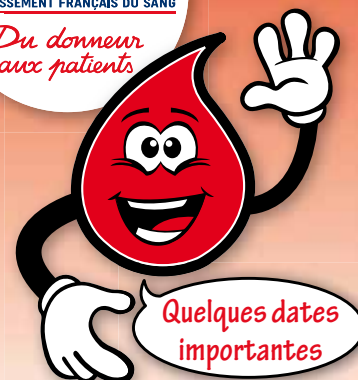
DON DU SANG

Hélas, les dons du sang ont tendance à diminuer et à ce jour, **il n'existe pas de produit ou médicament qui puisse se substituer au sang humain : les dons sont irremplaçables et vitaux.**

L'association souhaite motiver des jeunes à faire don de leur sang.

Tous les ans, l'opération « Les Motards ont du cœur » permet de collecter des promesses de dons de sang, dons d'organes et de moëlle osseuse.

Pensons tous, cela fait moins mal de donner que de recevoir....



En 2019,

venez donner votre sang à la salle Benjamin Merchin de 15h15 à 18h45 les jeudis :

- 31 Janvier
- 28 Mars
- 23 Mai
- 25 Juillet
- 26 Septembre
- 28 Novembre

Les Motards ont du Cœur :

→ 12 Mai 2019

Repas du Don de Sang :
→ 5 Octobre 2019

Assemblée Générale :

→ 8 Février 2019

20h à la salle de St-Samson

Contact :

Association pour le don de sang bénévole Pré-en-Pail

Président : **Julien Fagot**

E-mail :

julien.fagot.sp@hotmail.fr
06 22 33 63 00

TENNIS CLUB

Le tennis club est composé d'une école de tennis où 35 enfants sont inscrits. Les cours ont lieu les lundis et mardis de 17h à 19h et le mercredi de 16h30 à 18h et sont encadrés par Anne-Marie Rebours et Yves Loury.

Des jeunes sont engagés dans le championnat départemental. 2 équipes hommes participent au championnat de la Mayenne : les 45 ans seniors et les 55 ans vétérans ; à signaler que cette équipe est montée en pré-régional et réalisé une belle performance ; une équipe seniors a participé à la coupe d'été à Changé.

A la fin de la saison, distribution de maillots à tous les joueurs.

Le club donne également des cours aux écoles publique et privée sur le temps scolaire.

Contact :

Anne-Marie Rebours 02 43 03 83 70

Yves Loury 02 43 03 03 53 / 06 32 05 42 87



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié de Saint-Samson se réunit le mercredi tous les 15 jours pour partager, en toute convivialité : scrabble, belote, pétanque, balades...

- Dimanche 27 janvier 2019 : concours de belote à la salle du Clos Princier
- Dernier dimanche de novembre : soirée dansante annuelle.

La Présidente, Nathalie Horeau : 06 36 65 13 11

ADMR

L'association a organisé un pique-nique en juin 2018 avec les associations de Neuilly-le-Vendin et Saint-Pierre-des-Nids.

Les chiffres de l'association de Pré-en-Pail-Saint-Samson, donnés à l'assemblée générale :

475h auprès de 12 familles, 14 179h pour 133 personnes âgées, 1 226h auprès de 5 personnes handicapées, 147h en mode particulier employeur y compris un service Télé assistance et le portage de repas...

En projet : mise en place d'activités physiques adaptées, animées par SIEL BLEU.

ADMR
la référence du service à la personne
Pré-en-Pail-Saint-Samson

SERVICES POUR LA FAMILLE Grossesse, naissance, maladie, garde d'enfant à domicile

SERVICES POUR RESTER CHEZ SOI Aide à la personne, portage de repas, courses, téléassistance

SERVICES POUR LA MAISON Ménage, repassage

Une question, besoin d'un service ? Contactez-nous!

Association locale ADMR de Pré-en-Pail-Saint-Samson
2, Place du Monument
53140 PRE EN PAIL ST SAMSON
02 43 11 27 73 / admr.preenpail@wanadoo.fr

Accueil du public :
Le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 0h30 à 20h

Retrouvez nous sur www.admr53.fr

RETRAITE SPORTIVE

Le club de la Retraite Sportive du Pays de Pail, propose des activités sportives adaptées en fonction de l'âge de ses participants (possibilité d'adhérer dès 50 ans), sans esprit de compétitions.

Activités proposées : Randonnées de 5 km à 12 km, danses, gymnastique maintien en forme, gymnastique douce, aquagym de mai à septembre, tennis de table, mini tennis ou tennis adapté.

PROJETS 2019 :

- 1 semaine de randonnée en haut Cotentin du 25 mai au 1^{er} juin
- 1 sortie annuelle d'une journée en juin



APEL ECOLE SAINT JOSEPH

L'Assemblée Générale du 28 Septembre 2018 a réuni une trentaine de personnes en présence de M. le Maire de Pré-en-Pail, au cours de laquelle a été présenté le bilan de la campagne 2017 / 2018 : une année scolaire très chargée, avec 8 manifestations : Bourse aux vêtements, Loto, spectacle de Noël, Portes ouvertes, Bal costumé, kermesse, pot de fin d'année, pot de début d'année.

Une commission « Montagne » a été mise en place et a regroupé une dizaine de parents pour contribuer au financement de la classe Montagne des CE et CM de l'école (Voyage qui s'est déroulé du 11/03 au 18/03/2018 au Reposeir dans les Alpes).



Cette année, la campagne a commencé avec l'organisation du loto annuel qui s'est déroulé le Dimanche 14 Octobre réunissant un peu plus de 300 personnes.

Projets :

- Vendredi 22 Mars 2019 : Portes ouvertes de l'école
- Dimanche 23 Juin 2019 : Kermesse de l'école



L'ENTENTE DE LA BLANDINIÈRE

Association créée par les sociétés de pêche la Haute Mayenne et la Gaule calaisienne - Association des AAPPMA de Pré-en-Pail-Saint-Samson et Saint-Calais-du-Désert.

- L'ouverture de la pêche a lieu en mars et un lâcher de truites et de saumons tous les mois jusqu'en novembre.

- La fête de la pêche est ouverte le premier samedi de juin pour les enfants de 3 à 16 ans. Les récompenses : coupes offertes et remises par les Maires de ces communes et le Conseiller départemental ainsi que de nombreux lots offerts et achetés.

Contact : Jacques Flouvat 06 48 51 86 19
et Michel Mareau 02 43 03 16 58



VIRADES DE L'ESPOIR

La journée de solidarité du 29 septembre 2018 a permis de vendre 1 452 crêpes, ce qui a permis de récolter 2 106 €, versés en totalité pour la recherche « Vaincre la mucoviscidose ».



ASSO MOTO

Créée en 2003 et en veille depuis 2007, cette association forte de 40 adhérents, renaît plus dynamique que jamais ! « Une association qui PEP'S la gomme »...

Ces motards participent à la fête, à la foire-expo, aux Virades de l'Espoir et ont organisé (avec d'autres associations extérieures) un rallye qui a connu un grand succès.

D'autres projets pour 2019, dont un grand rassemblement sur le terrain de camping les 8 et 9 juin 2019.



THEATRE DE PAIL

Les représentations ont lieu au mois de novembre à la salle de l'Intrépide et connaissent un grand succès !

Si vous voulez passer un moment convivial, vous détendre, rire... rejoignez la troupe... en spectateur ou.... acteur !!!

La Présidente, Geneviève Goulvent



TWIRLING

TWIRLING DES AVALOIRS

Le club de Twirling des Avaloirs est constitué de 15 athlètes âgées de 4 à 15 ans encadrées par Dorine, Instructeur de Club diplômée. 8 athlètes partiront en championnat les 26 et 27 Janvier 2019.

Vous pouvez joindre :
Dorine au 06 09 66 05 58.

David Bureau (Président) : 06 27 88 25 88

Bonne chance à ces jeunes athlètes !



UNION SPORTIVE

SECTION BASKET :

La section Basket de l'US Pré en Pail compte 14 licenciés dont 2 filles et 12 garçons. L'équipe mixte joue dans un championnat loisir. Pour la reprise du championnat contre l'équipe de Meslay-du-Maine le 22 octobre, l'équipe de Pré-en-Pail a remporté son premier match qui s'est joué à domicile avec une belle victoire acquise dans les dernières secondes.

La section **recrute toujours filles et garçons** mais elle a un besoin crucial de filles. Les entraînements ont lieu les lundis soirs de 19h00 à 20h30. Les matchs à domicile se déroulent les lundis à 21h00.

Si vous voulez les encourager lors des matchs à domicile, connaître les résultats de la section, n'hésitez pas à consulter la page **Facebook** « <https://fr-fr.facebook.com/uspreenpail> » où vous trouverez tous les renseignements y compris le calendrier du championnat ou des photos prises lors des compétitions.



SECTION FOOT :

Des plus petits aux vétérans, la section FOOT de l'US (160 licenciés) se porte bien, à l'image ici de l'équipe première composée essentiellement de jeunes joueurs en devenir.

Elle est actuellement classée 3^{ème} en départementale 2.



ACTIVE

Permettre à tous publics de se rencontrer et de s'exprimer à travers différents ateliers : une à deux fois par mois, des ateliers bricolage - bois et peinture- au local situé rue de Caen à Pré-en-Pail-Saint-Samson et un atelier cuisine à la salle Merchin tous les deux mois.

L'association propose également des activités manuelles, atelier jardin, des rencontres parents-enfants, des sorties, théâtre...

Ces derniers mois, quelques adhérents ont élaboré une peluche «peps» pour l'association des artisans et commerçants de Pré en pail - Saint Samson. La deuxième peluche a été élaborée par un autre participant d'Active sur son temps libre.

Important : l'association Active est ouverte à tous.

N'hésitez pas à prendre contact :
02 43 00 23 88 ou 06 85 42 96 54.



Roulez jeunesse !

Riche de sa trentaine de licencié(e)s, le club des Cyclos des Avaloirs, section de l'Intrépide de Pré-en-Pail, trace sa route chaque semaine dans notre belle région vallonnée du Haut Maine et Pail. Promouvoir la bicyclette, rouler ensemble, nourrir des liens d'amitiés, refaire le monde sur le vélo, tels sont les principes qui régissent les sorties hebdomadaires, agrémentées, çà et là, d'évènements annuels, tels les brevets des clubs voisins, le pique-nique, la semaine fédérale ou le bal des Cyclos.

A l'heure du lancement du **projet « Tous à bicyclette ! »** au sein de la Communauté de Communes, le Club des Cyclos des Avaloirs, conscient du

CYCLOS DES AVALOIRS

vieillesse de ses troupes, compte s'associer activement à toutes les initiatives plaçant la bicyclette au coeur de nos vies : développement durable favorisant l'usage quotidien du vélo, nouveaux itinéraires telle « la voie verte », ouverture des pratiques aux plus jeunes... Que vive la petite reine !

Pour tout renseignement, contacter Robert Gerbaud ou Dominique Lemarchand



ALLIANCE SPORTIVE - JUDO

L'Alliance Sportive du Mont des Avaloirs a ouvert ses portes en septembre 2018 et propose différentes activités sportives :

- **A Pré-en-Pail-Saint-Samson, le lundi soir : judo** à partir de 4 ans, renforcement musculaire à partir de 13 ans.

- **A Villaines-la-Juhel : judo**, renforcement musculaire et un **atelier motricité** à partir de 3 ans, **jujitsu** à partir de 12 ans.

Important : Les cours sont accessibles sur les deux sites pour l'ensemble des licenciés.

Le club est déjà fier de pouvoir être représenté au Championnat de France

de cadet. En effet, deux licenciés Ophélie Pourriel et Mathys Charles se sont sélectionnés pour ce championnat qui se déroulera à Ceyrat.

Vous pouvez les suivre sur la page Facebook : Asmontdesavaloirs





AVALOIRS EXPO



L'association Avaloirs Expo, créée en début de l'année afin de prendre le relais de la mairie pour organiser la traditionnelle foire du mois d'août, est composée d'un bureau et d'une vingtaine de membres actifs, sans oublier de nombreux bénévoles qui sont venus donner de leur temps pour le bon déroulement de cette journée du 26 août.

Une quarantaine d'exposants du territoire et des alentours sont venus exposer leurs métiers ainsi que de nombreuses associations étaient

présentes pour animer la journée. La participation d'environ 500 personnes au repas du midi a contribué au succès et la convivialité de la foire.

Alors, rendez-vous est donné en 2019 pour une nouvelle édition.



L'ÉTINBULLE, UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Une nouvelle association à Pré-en-Pail

Lancée en juin l'association, l'Étinbulle s'est installée sur le Mont des Avaloirs. **Centrée sur la relation de l'Homme à l'environnement au cours du temps, elle développe un lieu d'accueil du public en campagne.** L'association organise des journées publiques et des ateliers participatifs. Cette année, l'Étinbulle a exploré la Préhistoire ancienne : découverte du feu, du propulseur, de l'art. À l'avenir, l'association animera des ateliers sur plusieurs périodes historiques.

Le 21 juillet 2018, l'histoire de l'association commence par « la fête de l'Étinbulle » : plus de 200 personnes accueillies lors d'une **journée familiale autour de la Préhistoire**, prolongée par une soirée musicale et festive sous chapiteau.

En septembre, l'Étinbulle a organisé une **journée autour de l'art préhistorique**. Pour clôturer la saison, une quarantaine de personnes ont bravé

les premiers froids lors d'une « soirée nomade » : atelier et projection d'un film en plein air - par le Ciné à Roulettes.

L'année associative 2019 débutera avec la tenue de l'assemblée générale en janvier. Au printemps, réouverture des portes avec un nouvel événement « Habitez ici au temps des premiers agriculteurs » : construction sans clous ni vis (poteau poutre, terre-paille) d'un habitat néolithique.

Le 20 juillet : ne ratez pas la deuxième édition de la « Fête de l'Étinbulle »

Et aussi : une après-midi publique par trimestre. Accueil de groupes sur réservation.

Envie de participer ? L'association cherche des bénévoles !

Toutes les actualités et informations sont disponibles sur le site web : etinbulle.com
Association l'Étinbulle, La Mellerie, 53140 Pré-en-Pail. contact@etinbulle.com



Fête de l'Étinbulle 2018 : exposition et chapiteau.

Atelier en début de soirée nomade : campement et travaux

CROIX ROUGE

Les trois buts principaux de l'association :

- **Secours** (postes de secours lors de manifestations sportives et festives), plans rouges (appel de la Préfecture en cas de catastrophe naturelle, attentats...)
- **Social** (aide psychologique, groupes de paroles, aide financière)
- **Formations** des jeunes élèves aux premiers secours dans les écoles et formation des bénévoles reconnue d'utilité publique.

Président de la Croix Rouge du Nord du département : M. Laurent VESQUE de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Tous renseignements : le mercredi de 18h30 à 20h au 02 43 04 36 62

L'ART COM PRÉZIENNE



Les unions commerciales préziennaise et villainaise ont mis en place les chèques cadeaux «**Mon Chèque A'valoirs**», avec les soutiens de la CCMA, des Mairies de Pré-en-Pail-Saint-Samson, et Villaines-la-Juhel.

Ils sont accessibles aux entreprises, associations et particuliers qui le souhaitent et en vente chez votre opticien Optique du Maine (*voir article page 9*).

Le succès est au rendez-vous avec **aujourd'hui 66 partenaires** acceptant les chèques cadeaux sur le territoire de la CCMA, la liste est accessible sur **www.facebook.com/LArt-Com-Prézienne-Association** et est évolutive en fonction des adhésions.

Les commerçants et artisans les acceptant ont un sticker sur leur vitrine.

Un projet de vidéo présentant vos commerçants, artisans et industriels, membres de l'association est en cours de réalisation en partenariat avec plusieurs associations et bénévoles du territoire.

Assemblée générale : mardi 22 janvier



AGENDA

JANVIER

Vendredi 11 : Vœux de la municipalité à 19h30 - Salle Merchin

Samedi 12 : Habitez-là #4 - ouverture, Scopitown

Mardi 15 : Habitez-là - début de la concertation

Mardi 15 : Galette des Rois Retraite sportive - Salle Merchin

Mardi 22 : Habitez-là - Conférence et table ronde autour de la ville, l'accueil, la démocratie

Jeudi 24 : Spectacle CCMA - Salle Merchin

Dimanche 27 : Belote Club de l'Amitié - Salle du Clos Princier

Dimanche 27 : Matinée tripes de la Pétanque - Salle Merchin

Jeudi 31 : Don du sang - Salle Merchin

FEVRIER

Mardi 5 : Habitez-là - Conférence et table ronde autour de la ville, l'accueil, la démocratie

Jeudi 7 : Concert salade Ecole de musique - Salle Merchin

Samedi 9 : Repas Union Sportive

Jeudi 28 : Spectacle CCMA - Salle Merchin

MARS

Samedi 2 : Soirée dansante Amicale des chasseurs - Salle Intrépide

Jeudi 7 mars : Habitez-là - Vernissage

Samedi 9 : Loto de la Fanfare prézienne - Salle Intrépide

Dimanche 24 : Loto du Collège - Salle Merchin

Mardi 26 : Habitez-là - Conférence et table ronde

autour de la ville, l'accueil, la démocratie

Jeudi 28 : Don du sang - Salle Merchin

Samedi 30 : Repas du CCAS Saint-Samson - Salle du Clos Princier

Dimanche 31 : Bourse aux vêtements Les Frippouilles - Salle Merchin

AVRIL

Jeudi 11 : Course cycliste Sarthe-Pays de la Loire

Samedi 27 : Ville ouverte - Nombreuses animations

Samedi 27 : Habitez-là - livraison du chantier et concert de clôture par Longboard

MAI

Mercredi 8 : Commémoration aux Monuments aux Morts

Dimanche 12 : les Motards ont du Cœur

Jeudi 16 : Concert classe orchestre du collège

Jeudi 23 : Don du sang - Salle Merchin

Samedi 25 **Dimanche 26** - Fête de Saint-Samson

Dimanche 26 : Elections européennes - Salle Merchin et Mairie Saint-Samson

JUIN

Samedi 1^{er} : Tournoi de Badminton - Salle Suzanne Germain

Dimanche 2 : Repas champêtre des écoles publiques

Lundi 10 : Tournoi familial Foot - Stade

Samedi 15 et Dimanche 16 : Fête de Pré-en-Pail

Samedi 22 : Gala Prez-Dance

Dimanche 23 : Kermesse Ecole Saint Joseph

Mardi 25 : Don du sang - Salle Merchin

Samedi 29 : Gala GRS - Salle Suzanne Germain

AOÛT

Dimanche 18 : Repas amical (barbecue) et animations - Eglise de Saint-Julien

Dimanche 25 : Foire exposition AVALOIRS'EXPO

SEPTEMBRE

21-22 Septembre : Journées du patrimoine

Jeudi 26 : Don du sang - Salle Merchin

OCTOBRE

Samedi 5 : Repas Don du Sang

Dimanche 6 : Fin de saison spectaculaire - époque Napoléon III - Eglise de Saint-Julien

Vendredi 11 : Assemblée générale La Sentine - Salle Merchin

Dimanche 13 : Repas CCAS Pré-en-Pail - Salle Intrépide

NOVEMBRE

Lundi 11 : Commémoration aux Monuments aux Morts

Jeudi 28 : Don du sang - Salle Merchin

DECEMBRE

Dimanche 8 : Marché de Noël

Dimanche 15 : Crèche de Noël (Chantée par tous) - Eglise de Saint-Julien

Arbre de Noël de Saint-Samson - Salle du Clos Princier

Vendredi 20 : Spectacle de Noël de Pré-en-Pail-Saint-Samson

NUMÉROS UTILES

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson

2 Place de la République - Pré-en-Pail

02 43 30 26 60

• Accueil public - lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 15h-17h30 - Samedi : 10h-12h

• Rendez-vous pour carte d'identité et passeport : Lundi au vendredi 13h45-15h - Samedi 8h45-10h

Courriel : accueil@mairie-preenpailsaintsamson.fr

Site internet : www.pre-en-pail-saint-samson.fr

Mairie de la commune déléguée de Saint-Samson

5 Rue de la Campagnière - Saint-Samson

02 43 03 03 15 Lundi : 13h30 à 17h00

Jeudi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h

Accueil Périscolaire - 02 43 03 89 38

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (CCMA)

1 Rue de la Corniche de Pail - Pré-en-Pail

02 43 30 11 11

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h30 - Vendredi 16h30

Courriel : accueil@cc-montdesavaloirs.fr

Déchèterie (CCMA) - 02 43 30 11 11

ZA des Avaloirs - Pré-en-Pail - Lundi, Mardi, jeudi, Samedi : 14h-17h - Mercredi, Vendredi : 9h-12h

Service d'eau potable - 02 43 03 85 29

SIAEP des Avaloirs - La Madeleine
53250 Saint-Aignan-de-Couptrain

Centre des Finances Publiques

2 Rue de la Vigne - 53700 Villaines-la-Juhel

02 43 03 21 11

La Poste - 36 39 ou 36 31

Lundi fermé

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

9h00-12h00 et 14h00-16h00

Samedi : 9h00-12h00

Office du Tourisme du Mont des Avaloirs

02 43 03 78 88

Bureau d'informations à Pré-en-Pail :

Maison des Associations - Samedi de 10h30 à 12h30

Étude notariale 02 43 03 00 11

CULTE

Presbytère **02 43 03 00 56**

Portable de la paroisse **07 57 40 52 93**

Courriel : sainttheresedesavaloirs@wanadoo.fr

SANTÉ

Pôle Santé :

- Médecins - **02 43 03 02 96**

- Infirmiers - **02 43 03 02 73**

- Dentistes - **02 43 08 86 04**

- Kinésithérapeutes - **02 43 03 24 85**

Pharmacie - **02 43 03 17 66**

Podologue - **02 44 29 11 81**

Ambulances - **02 43 03 05 22**

Opticien - **02 43 03 15 55**

Cabinet vétérinaire - **02 43 03 02 19**

SOCIAL

EHPAD des Avaloirs - **02 43 03 01 44**

ADMR - **02 43 11 27 73**

Antenne solidarité (Assistantes sociales)

02 43 11 26 09



GENDARMERIE NATIONALE

2 Av. Maréchal Leclerc

Tél. : **02 43 03 00 42** ou **17**



POMPIERS

Place du Champ de Foire

Tél. : **18** ou **112 (mobile)**



SAMU

Urgences médicales

Tél. : **15**

• Pré-en-Pail-Saint-Samson Magazine diffusé à 1600 exemplaires par la Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson
2 Place de la République - Pré-en-Pail - 53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON - Tél. : 02 43 30 26 60

• Directeur de publication : Denis GESLAIN - Maire
• Crédits Photos : Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson - TACPP - Jean-Paul Trébouet - Associations
• Conception, réalisation et impression : Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson, Commission communication et

CARRÈMENT DIFFÉRENT - Rue Charles David - 53140
PRÉ-EN-PAIL Tél. : 02 43 04 56 55 - Port : 06 08 90 54 72
E-mail : carrement.different@orange.fr
• Diffusion : Décembre 2018